



Partenaires Références Société Contact Presse Rencontres Boutique

Actualité du secteur public

Accueil | Actualité

INFO DU JOUR

Paru le mercredi 17 décembre 2008



Le Pacte PME EPR

Le Pacte PME connaît désormais une nouvelle déclinaison qui adapte aux établissements publics de recherche les méthodes et les fondamentaux du Pacte PME Grands Comptes : le Pacte PME

EPR.

Le 15 décembre, le premier Pacte PME EPR à été signé avec l'INRIA afin de donner une nouvelle dimension aux relations entre l'Institut National et les PME innovantes, une cible privilégiée de son transfert technologique.

En se concentrant sur les spécificités du transfert, le Pacte PME EPR crée, pour les établissements publics de recherche qui le signent, les conditions d'une réflexion conjointe aux bonnes pratiques et actions à mettre en place pour favoriser le transfert vers les PME, d'une définition et d'une mise en œuvre de ces bonnes pratiques, ainsi que de l'élaboration des indicateurs spécifiques permettant de mieux analyser les résultats obtenus.

Le Pacte PME

Le Pacte PME Grands Comptes a été lancé en 2005 conjointement par OSEO et le Comité Richelieu pour remédier à la difficulté d'accès au marché des PME innovantes, inspiré par les conclusions du Livre blanc du Comité Richelieu, paru en 2003, qui identifiait cet obstacle comme le frein le plus crucial au développement des PME à fort potentiel de croissance. Depuis, 50 grands comptes ont signé le Pacte PME, une démarche collective soutenue par les pouvoirs publics qui ne contraint pas à réserver un volume de commandes aux PME innovantes, mais qui engage à la transparence.

Au cours de ces trois premières années, le Pacte PME a favorisé et intensifié les relations entre les PME innovantes et les grands comptes, dans leur intérêt mutuel en mettant à leur disposition une palette d'outils dont la mesure d'impact est publiée dans un rapport d'activité annuel. L'édition 2007, où le président de la République Nicolas Sarkozy qualifiait dans la préface le Pacte PME de « programme clé pour l'économie française », a fait apparaître une augmentation du 1,3 milliards d'euros du montant des achats effectués auprès des PME par ces grands comptes entre 2006 et 2007. Cette gamme d'outils aide en premier lieu les parties à se connaître grâce à :

- une place de marché en ligne rassemblant près de 700 offres organisées selon 56 thématiques et provenant des quelque 2600 PME inscrites,
- des conférences lors desquelles les grands comptes exposent aux PME leur politique d'achat,
- les rencontres [met] qui permettent aux PME innovantes de présenter directement leurs produits et services aux acheteurs.

Une fois le contact établi, une deuxième série d'outils permet d'accompagner et de sécuriser la relation, notamment grâce à un support juridique offert aux deux parties (propriété intellectuelle, contractualisation, etc.) et deux produits proposés par OSEO : Passerelle et la garantie de bonne fin. Enfin, le Pacte PME aide aussi les grands comptes à échanger entre eux pour mettre en place les pratiques adaptées pour travailler avec les PME innovantes : points d'entrée dédiés, plan de développement fournisseurs, réduction des délais de paiement, etc.

L'élargissement du Pacte

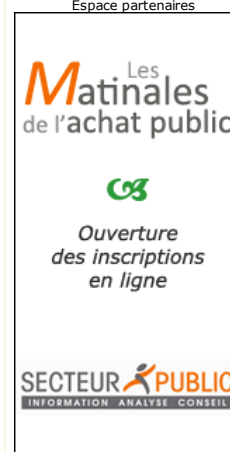
En 2007, un nouveau Livre blanc du Comité Richelieu a montré qu'il était nécessaire d'appliquer la méthode du Pacte PME aux autres acteurs de l'écosystème des PME innovantes : les banques, les investisseurs, les établissements publics de recherche, les établissements d'enseignement supérieur, etc. Le lancement du Pacte PME EPR par le Comité Richelieu et OSEO est le premier pas de la déclinaison du Pacte PME à l'ensemble de ces dimensions.

L'INRIA, premier signataire du Pacte PME EPR

Paris, le 15 décembre : Michel Cosnard, le président-directeur général de l'INRIA (l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique), Laure Reinhart, Directeur Général Délégué d'OSEO, et Carlos Moreno, administrateur du Comité Richelieu, ont cosigné le premier Pacte PME « EPR » (Établissements Publics de Recherche). Destiné à



Espace partenaires



Recherche avancée

Login

Mot de passe

ACTUALITÉ

- > Info du jour
- > Décisions publiques
- > Entretiens
- > Focus

AIDES LOCALES

> Accès aux fiches

UTILE

- > Agenda
- > Glossaire
- > Nominations
- > Revues de presse
 - > Innovation & TIC
 - > Développement durable & environnement
- > Webographie
- > Téléchargements
- > Newsletter

ZOOM SUR...

PUBLICITÉ

renforcer les relations entre PME innovantes et établissements publics de recherche, il devrait notamment permettre d'améliorer, au bénéfice de ces deux parties, les conditions de transfert, qu'il s'agisse de transfert de recherche, de transfert technologique, ou de transfert de savoir-faire et de compétences.

Fort de son expérience en transfert technologique et conscient du rôle clé des PME, l'INRIA se réjouit de participer à l'extension du Pacte PME aux établissements publics de recherche. Pour Michel Cosnard, cette adhésion à la dynamique de « mobilisation positive », en faveur des PME innovantes devrait permettre de « donner une nouvelle dimension aux relations entre l'INRIA et les PME innovantes, une cible privilégiée de notre transfert technologique. »

Pour Laure Reinhart : « Cette signature est symbolique. L'élargissement du Pacte PME aux EPR est une initiative supplémentaire pour rapprocher le monde de la recherche et les PME qui mènent les innovations et créent de la richesse. » Une initiative également saluée par Carlos Moreno qui en profite pour souligner « l'urgence de trouver les conditions permettant d'ouvrir l'accès des PME innovantes aux compétences des laboratoires.»

Pour aller plus loin :

- www.pactepme.org
- www.comite-richelieu.org
- www.oseo.fr
- www.inria.fr/

AUTRES INFO DU JOUR

L'avenir du personnel de santé en Europe

La Commission européenne a adopté un livre vert sur le personnel de santé dans l'Union. Il marque le début d'une période de consultation qui vise à définir des réponses communes aux nombreux enjeux auxquels doivent faire face les professionnels de la santé en Europe : une Europe vieillissante, des dépenses de santé croissantes, des attentes des citoyens comme des patients de plus nombreuses...

Le premier collège tout numérique

Ce week end, le Conseil général du Val d'Oise a inauguré le collège Georges Charpak de Goussainville, premier établissement scolaire français totalement équipé d'outils numériques (TICE). Au programme : tableau blanc interactif, espace numérique de travail, WIFI, Ipod pour faciliter l'apprentissage des langues, etc.

L'offre médico-sociale en Martinique

Valérie Létard, Secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité s'est rendue lundi à Fort-de-France pour signer « un plan de rattrapage de l'offre médico-sociale » en Martinique. En partenariat avec les autorités territoriales, la mise en œuvre de ce plan doit permettre d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes âgées et des handicapés.

«Qualité et performance 2010»

Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la consommation, porte-parole du gouvernement, félicite les lauréats du 16e Prix français de la qualité et de la performance, décerné mercredi 3 décembre à Bercy, et lance un plan « Qualité et performance 2010 », pour aider les PME et PMI dans leur démarche d'amélioration.

Living Lab Limousin, solutions innovantes pour une meilleure autonomie des personnes

Autonom'IS, est le projet sur la base duquel le Limousin a obtenu le label européen « Living Labs » ou laboratoire des usages, remis lors du salon ICT de Lyon, le 25 novembre dernier. Il s'agit d'un réseau de recherches, de propositions et d'actions pour les personnes en perte d'autonomie.

Politiques sociales décentralisées

Le rapport annuel de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) révèle de fortes disparités, d'un département à l'autre, dans les politiques sociales décentralisées pour la formation, les handicapés, l'enfance ou encore le RMI. Pour mieux les comprendre et y remédier, l'organe d'évaluation et d'inspection réclame la création de données standards.

Réforme des collectivités territoriales

Le quatrième Congrès de l'Association des Régions de France qui s'est tenu les jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2008 a été l'occasion de revenir sur la réorganisation administrative des territoires, notamment avec le discours d'Alain Marleix et la déclaration commune des présidents de régions qui a suivi.

Le plan de relance

Le chef de l'Etat vient de présenter un plan de relance de l'économie d'un montant avoisinant les 26 milliards d'euros. Par de nombreuses mesures le plan vise à renforcer l'investissement notamment public pour "soutenir l'activité d'aujourd'hui et préparer la compétitivité de demain". Détail des mesures présentées par le chef de l'Etat jeudi 4 décembre à Douai.

43 collectivités labellisées pour la qualité de leur service de collecte des déchets

A l'occasion du Salon Pollutec, Chantal Jouanno, Présidente de l'ADEME et Bernard Hérodin, Directeur général d'Eco-Emballages, ont attribué le label QualiTri et le label QualiPlus à 43 collectivités locales : la récompense d'une démarche de qualité des services publics de collecte.

Page 1 de 36 page(s) - 356 article(s) - Afficher 10 articles par page.